



Syndicat C.G.T. des ANIMATEURS de la VILLE DE PARIS
et des ADMINISTRATIONS ANNEXES

Paris le 19 février 2010

Monsieur LE GOFF Thierry
Directeur des Ressources Humaines
2, rue Lobau
75004 PARIS

Monsieur le Directeur,

L'Union Syndicale CGT vous a rencontré en audience le jeudi 18 février 2010. Dans ce cadre, concernant le dossier précarité à la Ville de Paris, je vous ai fait part plus particulièrement de la situation de la DASCO.

Des demandes ont été formulées :

- Requalifier l'ensemble des vacataires qui ont toutes les caractéristiques d'emploi permanent en agents non titulaires (conformément aux dispositions du décret 88-145 du 15 février 1988).
- Transporter la directive européenne relative aux CDI dans la fonction publique et l'appliquer à ceux et celles qui peuvent en bénéficier actuellement (c'est le cas pour 72 animateurs contractuels qui le sont depuis plus de 5 ans et de nombreux(ses) autres contractualisés en septembre 2007, qui ont dépassé 50 ans à ce jour).
- Réévaluer à la hausse et dans l'urgence, le nombre de contrats proposés dans l'animation : 50 contrats annuels alors que 500 vacataires sont qualifiés d'ayants droits par la DASCO, c'est insuffisant. Les besoins et les attentes sont importants, il faut offrir des perspectives à ces agents
- Renégocier les contrats des 300 animateurs(trices) en vue d'améliorer leur pouvoir d'achat avant la reconduction de 3 ans prévus en septembre 2010.

Nous avons également attiré votre attention sur la situation des 50 agents de service contractuels qui sont en attente de titularisation (elles ont passé l'examen professionnel en 2008) et toutes celles qui ont 10 ans d'ancienneté de contrats et qui ne débouchent pas sur des CDI.

Vous avez pris l'engagement de « vous rapprocher de la DASCO » vous évoquez l'objectif 'd'emploi pérenne » tout en nous disant « mal connaître » la situation des 15 000 vacataires de la DASCO.

Vous avez ajouté « nous devons inventer des dispositifs plus protecteurs ». Un agenda social débute en mars. Notre syndicat CGT des animateurs de la Ville en prend acte et sera là au rendez-vous.

Dès à présent nous attendons des gestes significatifs traduisant votre volonté de progresser positivement sur la question de la précarité à la DASCO. Nous sommes d'accord sur l'objectif de « voie de progrès » que vous avez également évoqué.

Il faut des traductions concrètes pour les personnels.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Pour le Syndicat
Le secrétaire Général,**

Jean-François LAFOND.